

# COUBERT INFOS

<http://www.coubert.fr/>

N° astreinte élus (24h/24 en cas d'urgence) 06.86.30.38.68



## FLASH

Mai 2020 N° 16

Madame, Monsieur,

Chères et Chers Concitoyens,

Nous y voilà le 11 mai est arrivé mais pour autant ce redoutable virus « Covid 19 » ne s'est pas volatilisé. Nous devons encore vivre avec et adopter notre comportement en conséquence, surtout sans relâcher la garde au risque de lendemains qui déchantent.

J'ai décidé et le Conseil Municipal avec moi de permettre une reprise progressive des cours.

C'est avec beaucoup de gravité et de crainte mais en responsabilité que cette décision a été prise. Elle ne concerne pour les 14-15-18 et 19 mai que les enfants des classes de grande Section pour l'école maternelle, et ceux du Cours Préparatoire (CP) et du Cours Moyen deuxième année (CM2) pour l'école élémentaire, auxquels s'ajouteront des enfants prioritaires désignés suivant les directives du Ministère de l'Education Nationale. Nous avons reçu les délégués de parents pour échanger et nous nous sommes appuyés sur l'expertise des équipes d'enseignantes. Une attention toute particulière sera mise en œuvre afin qu'il y ait le plus d'équité possible entre les élèves présents en classe et ceux qui ne le seront pas.

Nous devons nous conformer le plus possible à un protocole sanitaire très lourd ainsi d'ailleurs que les équipes pédagogiques. C'est pourquoi nous ne pourrons accueillir qu'un nombre restreint d'enfants, nous le regrettons mais il s'agit d'un problème de sécurité collective. Après ces 4 premiers jours, en fonction de la manière dont cela se passera et si les avis d'experts médicaux sont favorables nous élargirons le nombre de places. La décision se prendra probablement le 18 mai au soir.

Ces dernières semaines on nous a beaucoup parlé du monde d'après, du retour à certaines valeurs oubliées, des notions de solidarité et d'entraide et d'autres idéaux encore...

Chers parents, sachons nous en souvenir, pour nous élus, outre la crainte liée au problème sanitaire, s'ajoute le mal-être lié à l'impossibilité d'accueillir tous les enfants. C'est un véritable crève-cœur mais il ne peut hélas en être autrement.

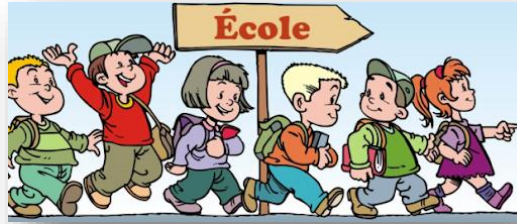
Ce dimanche le conseil Municipal assure la livraison de masques chez tous ceux qui ont retourné les indications nécessaires à la mise en place de cette distribution. J'invite les autres à le faire afin que nous puissions leur attribuer cette protection.

Je remercie enfin et j'exprime ma gratitude à toutes les personnes qui se sont attelées à la confection de masques pour les autres. Le temps n'est pas encore venu mais nous n'oublierons pas de les remercier d'une façon plus marquée dès que les circonstances le permettront.

Prenez bien soin de vous et si besoin nous sommes là.

Louis Marie Saoût

## La réouverture des écoles s'effectuera à partir du jeudi 14 mai.



Les 11 et 12 mai seront destinés à la préparation, l'aménagement, l'organisation afin de recevoir au mieux les enfants, les enseignants et les personnels.

Les critères de priorité donnés aux enseignantes sont ceux édictés dans la circulaire de M. Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, le 4 mai à savoir :

- Les enfants en situation de handicap,
- Les enfants en décrochage scolaire ou en passe de le devenir,
- Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation (Enseignants, Soignants et Forces de sécurité participant au plus près de la pandémie)

Le retour des élèves se fera sur la base du volontariat.

Si l'enfant ne va pas à l'école, un enseignement à distance sera dispensé pour les élèves à la maison.

### Le retour progressif sera le suivant :

Du 14 au 25 mai :

Seuls les enfants de grande section de maternelle (GS), du cours préparatoire (CP) et du cours moyen 2ème année retourneront en classe, ainsi que les enfants prioritaires.

L'accueil des enfants selon les mesures gouvernementales sont les suivantes : Maximum 15 enfants en cours élémentaire et 10 enfants en maternelle.

S'il devait y avoir une absence d'une enseignante un matin, il n'y aura hélas aucune possibilité d'accueil de ses élèves dans une autre classe et la famille devra trouver une solution de recours.

### Protocole sanitaire :

Ce dimanche, des masques enfants ont été distribués à votre domicile (si vous en avez fait la demande, voir flash infos n°15)

Les masques pour les enfants ne sont pas obligatoires dans les écoles, et ils sont même proscrits pour les enfants en maternelle. Si vous souhaitez que votre enfant en porte en élémentaire, n'oubliez pas de l'identifier (marquage).

Le port des masques sera obligatoire pour tous les adultes dans les écoles.

Des agents de la mairie interviendront tout au long du temps scolaire pour assurer une désinfection régulière. (tables, chaises, poignées de portes, interrupteurs) et la prise en charge des enfants pour le passage aux toilettes et le lavage des mains.

Un marquage sera mis en place en concertation avec Mesdames les Directrices des écoles pour minimiser le croisement des enfants.

## La Restauration scolaire:

Les enfants déjeuneront dans les classes et à leur table. Le temps consacré au repas sera d'environ 45 minutes, suivi et précédé d'un temps de détente (si possible dans les cours). Le personnel dédié veillera à s'assurer qu'il n'y est pas de « brassage » des élèves pendant cette période.

**Du 14 mai au 25 mai :** les parents concernés devront préparer un repas froid à leur enfant (des petites bouteilles d'eau seront données aux enfants par les agents).

### **A partir du 25 mai :**

Reprise de la restauration aux conditions habituelles.

Seront servis aux enfants des menus froids (entrées, plats et desserts) sur des plateaux avec des couverts à usage unique et biodégradables. Le surcoût lié à cette prestation spécifique sera pris en charge par la Mairie.

## Accueil périscolaire :

Celui-ci sera assuré le matin et le soir (horaires et conditions tarifaires habituels).

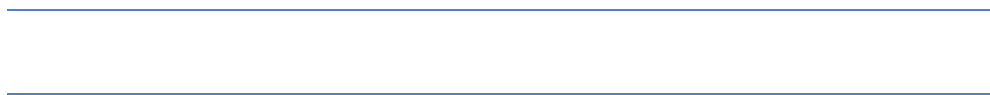
Il n'y aura pas de tableau pour indiquer la présence de l'enfant. Nos agents feront le relevé de présence et les factures seront regroupées pour les mois de mai et juin. Pour une bonne organisation tous les parents qui souhaitent utiliser ce service préviennent en amont la Mairie ou les écoles.

Devant l'interdiction de laisser en place des jeux dans la garderie, l'enfant sera autorisé à apporter un jeu personnel qu'il rangera dans son sac après usage.

## Ouverture élargie pour les écoles :

A partir du 25 mai nous espérons élargir la capacité d'accueil des enfants aux autres classes.

Une décision sera prise au plus tard le lundi 18 mai, afin que les parents puissent s'organiser.



## INFORMATIONS

- Le port du masque sera aussi obligatoire à la Mairie et une seule personne pourra être accueillie à la fois.
- Pas de réouverture des collèges et lycées pour le moment.
- Toutes les festivités sont annulées jusqu'en septembre.
- Le City Parc et l'aire de jeux restent également fermés.
- Réouverture de la bibliothèque, selon les règles sanitaires gouvernementales.
- Rendez-vous obligatoire à prendre auprès de Monsieur Jacques Desnoyers au 06.72.51.00.12

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Pour les nouvelles inscriptions dans les écoles, les parents sont invités à poursuivre les démarches par internet. Un rendez-vous leur sera donné pour finaliser les formalités.

## DISTRIBUTION DES MASQUES

La réussite du déconfinement reposera très largement sur le respect des mesures barrières et le port du masque est recommandé (prochainement obligatoire ?) dans les lieux publics, seuls les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés à en porter.



Ce week-end la distribution des masques lavables et réutilisables aux normes a été effectuée par vos conseillers municipaux, pour les habitants qui en ont fait la demande en retournant l'enveloppe fournie dans le flash infos n°15 (renseignée comme demandé). Pour les autres il est encore temps de faire le nécessaire afin de pouvoir être servi.

## JOB D'ETE : (sous réserve de la situation sanitaire)

Vous êtes étudiant : Si vous avez 18 ans révolus, que vous habitez Coubert et que vous êtes intéressé pour travailler (principalement pour des travaux d'entretien d'espaces verts) sur une période de 15 jours minimum à compter du mois de juin, n'hésitez pas à envoyer votre lettre de motivation à la Mairie. Nombre de places limitées.



Christian Villeret l'adjoint en charge du service technique vous recevra ensuite pour un entretien et une évaluation pour une éventuelle embauche.

Email : [mairie.mairie.coubert@wanadoo.fr](mailto:mairie.mairie.coubert@wanadoo.fr)

## REPRISE DES ACTIVITES DU SIETOM POUR COUBERT

Depuis lundi 4 mai :

Réouverture des déchetteries (voir protocole).



A partir du lundi 11 mai :

- Reprise des collectes en porte-à-porte :
- Maintien d'une seule collecte hebdomadaire d'ordures ménagères (mercredi).
- Reprise de la collecte du tri sélectif et réutilisation du bac jaune dans son usage initial. Ces bacs ne devront plus contenir d'ordures ménagères. (mardi).
- Collecte des encombrants le 3eme samedi du mois.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade